



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 22 mars 2013

Communiqué de presse

LUNDI 25 MARS 2013 : LANCEMENT DES TRAVAUX DE CREATION DE LA BRETELLE PARIS-LILLE SUR L'ECHANGEUR A2-A23



Le chantier de construction de la bretelle Paris-Lille sur l'échangeur A2-A23 démarre le lundi 25 mars. Le montant de l'opération s'élève à 32 millions d'euros. Ce chantier est réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'État avec un cofinancement des communautés d'agglomération Valenciennes Métropole et Porte du Hainaut pour un montant total de 5,8 millions d'euros.

Sur ce chantier, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nord – Pas-de-Calais assure la fonction de maître d'ouvrage, assistée par la direction interdépartementale des routes (DIR) Nord, maître d'œuvre.

L'année 2013 verra la réalisation des travaux des remblais d'élargissement de l'autoroute et la création des bassins d'assainissement. Le réseau d'assainissement créé à cette occasion permettra de traiter l'ensemble des eaux de ruissellement des autoroutes A2 et A23 dans le secteur.

Dans cette première phase de chantier, les seules gênes aux automobilistes consisteront en des réductions de bandes d'arrêt d'urgence et en la création d'accès au chantier depuis l'autoroute.

Le chemin piétonnier de la grande chasse autour de l'étang du Vignoble sera fermé dans sa partie sud longeant l'autoroute à partir du 27 mars et jusqu'à fin octobre 2013.

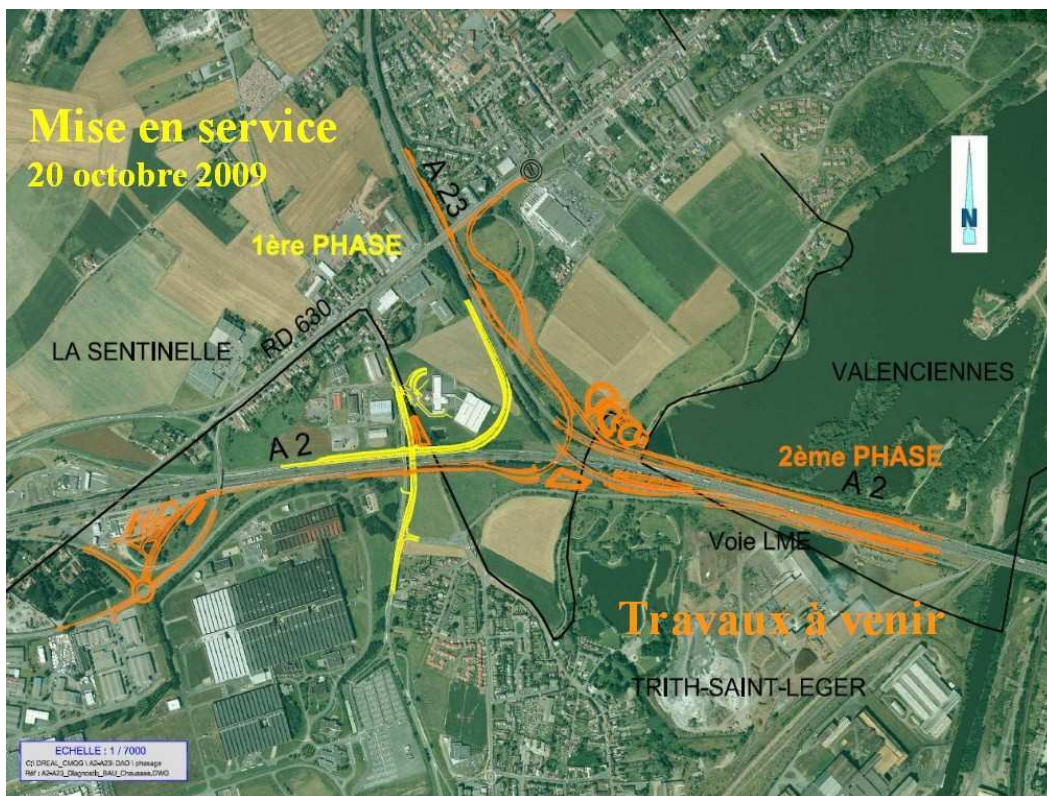
Les travaux de construction du viaduc qui enjambra les autoroutes A2 et A23 démarreront en fin d'année 2013. Cette bretelle permettra, à sa mise en service, de relier directement l'A2 depuis Cambrai et Denain vers l'A23 en direction de Lille. La traversée de la commune de La Sentinelle sera ainsi soulagée des trafics d'échange. Le cadre de vie et la sécurité des riverains de la RD630 s'en trouveront améliorés.

Les années précédentes avaient permis la réalisation du diagnostic archéologique et le déplacement des réseaux concessionnaires.

DREAL Nord-Pas-de-Calais
Christine Diéval
Michel Leblanc

03 20 13 48 76
03 20 40 54 65

Christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr
Michel.leblanc@developpement-durable.gouv.fr



*En jaune, les travaux de la première phase achevés en 2009
 En orange, les travaux de la seconde phase qui démarrent le 25 mars 2013*



Le futur viaduc (photomontage)

DREAL Nord-Pas-de-Calais
 Christine Diéval
 Michel Leblanc

03 20 13 48 76
 03 20 40 54 65

Christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr
Michel.leblanc@developpement-durable.gouv.fr